|  |
| --- |
| **Accord cadre national :**  **Marché national de fourniture de Marché de location/ entretien/ maintenance de véhicules pour la restauration** |
| MARCHé PUBLIC |
| CADRE DE Réponse technique  2025009 |

|  |  |
| --- | --- |
| **A°) Identification du candidat** |  |

Nom : Raison sociale

Adresse :

Tél. : Courriel :

Chiffre d’affaires (année N-1) :

|  |  |
| --- | --- |
| **B°) Identification des responsables du suivi national** |  |

**B.1 Contact commercial**

Nom et prénom : Fonction :

Téléphone : Courriel :

**B.2 Contact administratif**

Nom et prénom : Fonction :

Téléphone : Courriel :

**B.3 Contact qualité/ transition écologique**

Nom et prénom : Fonction :

Téléphone : Courriel :

|  |  |
| --- | --- |
| **C°) Identification des responsables du suivi local pour les adhérents internes et externes** |  |

Le candidat remplit et reproduit le cadre ci-dessous pour chaque responsable commercial en fonction de la localisation géographiques des adhérents (internes et externes).

Région/ académie :

Nom et Prénom : Fonction :

Téléphone : Courriel :

|  |  |
| --- | --- |
| **D°) Communication des fiches techniques et fiches de données sécurité** |  |

Le candidat joint en annexe du CRT, sous format électronique, rédigées en langue française pour l’ensemble des articles indiqués au DQE, les documents suivants :

Les Fiches techniques correspondront au produit fini c’est-à-dire du châssis équipé de sa caisse isotherme et son groupe froid rédigées par les fabricants. Ces FT permettront au fabricant de fournir les informations nécessaires à l’identification, au transport, à l’installation, à l’utilisation, à l’entretien, à la mise hors service et à l’élimination du véhicule.

Les fiches techniques **actualisées** (dernière mise à jour) seront **classées** dans l’ordre du DQE.

Les FT devront *à minima* indiquer :

- L’identification et la description du châssis

- la marque commercial du constructeur

- la durée de garantie constructeur

- Le niveau de pollution du véhicule : vignette ou pastille Crit’air ou équivalent

- Normes euros d'émissions de polluants

- Données WLTP : rejets d’émissions et la consommation des véhicules thermiques, mais aussi l’autonomie des véhicules électriques

- Pays de fabrication

- Certifications des sites de fabrications (si applicables)

- Critères réglementaires, si applicables

Les véhicule de classe Crit'Air 3 ou supérieure seront à **exclus de la consultation**.

|  |  |
| --- | --- |
| **E°) Consignes** |  |

Le candidat devra compléter intégralement chacune des rubriques du cadre de réponse technique (CRT).

Dans le cas où les réponses au CRT seraient à retrouver dans des documents annexes (Dossier technique ou manuel RSE par exemple), elles seront **obligatoirement** précisées par le nom, le chapitre et la page du document.

Les chapitres du CRT non renseignés seront considérés **« en absence de réponse du candidat »** et obtiendront une note nulle (zéro), même dans le cas ou des documents annexes non indiqués au CRT permettraient d’obtenir des éléments de réponse.

Les candidats devront compléter le CRT directement à la suite des différentes rubriques.

Le nombre de lignes ou caractères de réponse pour chaque point du CRT n’est pas limité.

Le candidat est informé qu’il est indispensable de joindre tout document, certificat ou attestation permettant de vérifier le respect des éléments indiqués, qu’il soit ou non le fabricant des articles faisant l’objet du marché.

Les barèmes de notation des points F, G et H du CRT sont indiqués au R.C (annexe n°1 au R.C)

Les notes maximales seront attribuées aux candidats répondant à l’ensemble des critères évalués. La communication de réponses argumentées sera valorisée, notamment par la fourniture d’éléments chiffrés et données factuelles.

|  |  |
| --- | --- |
| **F°) Conditions logistiques d’éxécution du marché** |  |

Le candidat présentera l’organisation ainsi que les moyens humains et techniques lui permettant de mesurer ces capacités logistiques, notamment :

* La description du parc de véhicules :
* Les capacités de stockage…

**F.1. Modalités de maintenance et entretien des véhicules**

Les candidats décriront leur processus de maintenance et entretien des véhicules. La mise à disposition de véhicules de remplacement lors des phases de révision, mais également en cas de panne sera décrite.

**F.2. Logistique et approvisionnements**

Ils présenteront leurs procédures de :

- Gestion des approvisionnements :

Les candidats présenteront le nombre, la localisation (sur le territoire national) et la capacité **globale** de stockage des agences de location relevant du marché.

Ils seront évalués en fonction du nombre de véhicules par catégorie sur le territoire national ainsi que des délais de livraison de véhicules neufs. Les délais les plus courts seront les mieux notés.

- Gestion logistique :

Les candidats présenteront leurs processus de livraison des véhicules, en particulier les formations des utilisateurs

La mise en place de certifications des systèmes logistiques ou de démarche équivalente sera valorisée en termes de notation.

Les candidats présenteront l’ensemble de leurs indicateurs ou tableaux de bord de suivi permettant d’évaluer la bonne exécution du marché. Les critères de l’année N-1 seront fournis et évalués.

Les dispositifs en cas **d’urgence ou dépannage** seront également décrits.

**F.3 Plan de continuité d’activité**

Le candidat présentera l’ensemble des moyens matériels, de management et organisationnels prévus en cas de crise majeure afin de satisfaire à ses obligations contractuelles.

Les candidats veilleront à envisager l’ensemble des facteurs de crise envisageables (logistiques, grèves...).

|  |  |
| --- | --- |
| **G°) Politique RSE** |  |

Les informations fournies seront conformes à la directive CSRD. Le périmètre de la RSE évoqué sera conforme aux thématiques évoquées dans la norme [ISO 26000.](https://www.iso.org/fr/iso-26000-social-responsibility.html)

L’objectif de ce chapitre est de mesurer la contribution des candidats aux enjeux du développement durable

**G.1.** **Responsabilité Sociétale des Entreprises (RSE)**

Le candidat décrira sa stratégie de sélection de constructeurs automobiles, relevant de pratiques environnementales vertueuses.

Le candidat présentera ses engagements et actions visant à réduire :

- les émissions polluantes des véhicules

- les émissions de gaz à effet de serre

Les démarches de labellisation tels qu’Objectif CO2, programme CEE ou équivalent seront précisés.

Le candidat s’engagera à livrer des véhicules disposant des marquages correspondant aux labels développés.

Des données chiffrées sont attendues, les actions engagées (niveau actuel et plan de progrès) sur la réduction de l'impact énergétique et environnemental de l’activité de transport.

.Le candidat présentera des outils de suivi des performances environnementales pour chaque

**G.2. Indicateurs de suivi**

Le candidat présentera ses indicateurs de suivi de performance environnementale.

Sont attendus les tableaux de bord relatifs :

- aux mesures de l’impact environnemental de son activité globale.

- aux mesures de l’impact environnemental de l’activité des CROUS

Les plans d’action et objectifs chiffrés devront être précisés.

|  |  |
| --- | --- |
| **H°) Filières de traitement et véhicules alternatifs** |  |

**H.1. Filières de traitement**

Le candidat présentera ses dispositifs pour la gestion de la fin de vie des véhicules. Les filières de revalorisation ou le recyclage des véhicules seront appréciées.

Le candidat précisera par catégorie de véhicule, la durée de vie et / ou le kilométrage maximale des véhicules proposés au marché.

**H.2. Véhicules alternatifs**

Le candidat présentera l’état de son parc consacré aux véhicules alternatifs à l’utilisation d’énergies fossiles.

Il précisera son plan de progression ainsi que ces objectifs à 2 et 5 ans.

|  |  |
| --- | --- |
| **I°) Délais et modalités de livraison** |  |

**1) Délais, plage horaire et coûts supplémentaires de livraison**

|  |  |
| --- | --- |
| **Délai et plage horaire de livraison** |  |
| Délai de livraison à compter de la réception du bon de commande |  |
| Délai de livraison en cas de demande urgente ou de dépannage |  |

**2) Modalités de commande**

Le candidat indique les moyens mis en œuvre pour les commandes (cocher les cases) :

Une adresse électronique

Un numéro de fax

La prise en compte d’une commande d’un adhérent est confirmée par un accusé de réception :

Oui  Non

|  |  |
| --- | --- |
| J**°) Signature et engagements** |  |

Je soussigné :

Nom : Prénom :

Qualité :

Société :

Certifie que, par le présent cadre de réponse technique, les produits pour lesquels je présente une offre sont :

Conformes aux réglementations Européennes et Françaises

Les produits indiqués comme tels, respectent les critères normatifs annoncés

Je m’engage à informer le pouvoir adjudicateur, sans délai, de tout changement de caractéristiques techniques ou d’origine des produits. \*

Je m’engage, durant toute la durée du marché, à me conformer à toutes les évolutions réglementaires liées à mon secteur d’activité. \*

Je m’engage à transmettre, durant toute la durée du marché, toute actualisation des certificats et labels transmis lors de la consultation initiale. \*

Je m’engage durant toute la durée du marché, à accepter, sur simple demande, les visites d’audit du pouvoir adjudicateur ou un de ses représentants, sur tous les sites de production des références du marché afin d’en vérifier la bonne exécution. \*

\*cocher les cases pour indiquer votre accord.

Toute case non cochée fera l’objet d’un courrier justificatif à annexer au CRT.

Le candidat

(Représentant habilité à signer le marché)

A , le

Le candidat   
 *(représentant habilité pour signer l’accord cadre)*